

# Fiche technique du produit

Spécifications



## Plaque finition simple M-Plan, anthracite

MTN486114

Statut commercial: Commercialisé

### Principales

Gamme	Merten System M
Design	M-Plan
Type de produit ou équipement	Plaque de finition

### Complémentaires

Nombre de postes	1 poste
Couleur	Anthracite (RAL 7024)
Finition de la surface	Mat
Matière	Polycarbonate
Mode d'installation	Horizontal et vertical
Degré de protection IP	IP20
Segment de marché	Résidentiel Petit commerce

### Emballage

Type d'emballage 1	PCE
Nombre d'unité par paquet	1
Hauteur de l'emballage 1	1,400 cm
Largeur de l'emballage 1	8,700 cm
Longueur de l'emballage 1	9,100 cm
Poids de l'emballage (Kg)	22,000 g
Type d'emballage 2	BB1
Nb produits dans l'emballage 2	2
Hauteur de l'emballage 2	2,700 cm
Largeur de l'emballage 2	9,200 cm
Longueur de l'emballage 2	9,400 cm
Poids de l'emballage 2	56,000 g
Type d'emballage 3	CAR
Nb produits dans l'emballage 3	176
Hauteur de l'emballage 3	20,500 cm
Largeur de l'emballage 3	30,900 cm
Longueur de l'emballage 3	40,500 cm

---

Poids de l'emballage 3 5,528 kg

## Garantie contractuelle

---

Garantie 18 mois

## Environmental Data

Schneider Electric vise à atteindre le statut de Net Zero d'ici 2050 grâce à des partenariats avec la chaîne logistique, des matériaux à faible impact et une circularité via notre campagne en cours "Use Better, Use Longer, Use Again" pour prolonger la durée de vie des produits et leur recyclabilité.

[Environmental Data expliquées >](#)

### Empreinte environnementale

Empreinte carbone du cycle de vie total 1

Profil environnemental du produit (PEP) [Profil environnemental du Produit](#)

### Use Better

#### Matières et Substances

Emballage avec carton recyclé Non

Emballage sans plastique Non

[Directive RoHS UE](#) Conforme

Numéro SCIP 59bc1733-7007-4ba6-bfd5-f7904c7d9a13

Régulation REACH [Déclaration REACH](#)

### Use Again

#### Réemballer et réusiner

Profil de circularité Pas d'opérations particulières de recyclage requises

Reprise Non

WEEE Label  Sur le marché de l'Union Européenne, le produit doit être mis au rebut selon un protocole spécifique de collecte des déchets et ne jamais être jeté dans une poubelle d'ordures ménagères.